



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 04 / 07 / 2024

Dossier complet le : 04 / 07 / 2024

N° d'enregistrement : F09324P0241

1 Intitulé du projet

Projet de construction d'un pôle socio-culturel à Grans (13)

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Mairie de Grans

Raison sociale

Mairie

N° SIRET

2 1 1 3 0 0 4 4 7 0 0 0 1 1

Type de société (SA, SCI...)

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

M. Léandri Philippe (Maire)

Prénom(s)

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de catégorie et sous-catégorie | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)) |
|--|--|
| 41/ Aires de stationnement ouvertes au public Sous-rubrique : 41a | Environ 145 places de stationnement (ouvertes au public) |

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste à construire un pôle socio-culturel avec :

- un bâtiment principal poly-activités (pôle associatif, salle polyvalente, centre aéré, conservatoire de musique et de danse),
- un logement gardien,
- des locaux techniques,
- une cuisine et un réfectoire,
- 145 places de stationnement
- des voies d'accès,
- des ouvrages de rétention,
- des aménagements paysagers,
- des voies douces (vélos + piétons).

4.2 Objectifs du projet

Les objectifs du projet sont les suivants :

- répondre aux objectifs définis dans le PLU (Plan Local d'Urbanisme), dans lequel la zone de projet est localisée au niveau d'une zone Nb, dédiée à la construction d'un équipement public,
- construire un pôle socio-culturel de type "multi-activités" afin de répondre aux besoins de la commune, et de ses habitants,
- inscrire le projet dans son site,
- construire un espace fonctionnel, agréable, sécurisé, convivial, pour tous les usagers : associations, artistes, techniciens, spectateurs, enfants,
- concevoir le projet en tenant compte des thématiques environnementales : paysage, faune, flore, eaux (superficielles et souterraines), acoustique.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Avant le démarrage des travaux, il sera mis en place une clôture en périphérie de l'aire de chantier. En complément, il sera mis en place un balisage environnemental (mise en défens), afin de préserver les espaces végétalisés proches.

Puis il sera ensuite réalisé les travaux de terrassement nécessaires aux futures infrastructures. Puis il sera procédé au passage des réseaux (eaux usées, eaux pluviales, eau potable, électricité, téléphone, ...) et à la mise en place des équipements (ouvrages de rétention, aires de stationnement).

Puis il sera procédé à la construction du bâtiment.

Enfin, il sera réalisé les travaux de finition :

- panneaux de signalisation,
- marquages au sol,
- cheminements piétonniers,
- aménagements paysagers et autres plantations.

Le projet prévoit en effet des aménagements paysagers sur l'ensemble de la zone aménagée (espaces verts + haies + plantations), afin d'intégrer au mieux le projet dans son environnement. Il sera choisi des essences locales.

Le coût des travaux est estimé à 9 MEHT
La durée des travaux est estimée à environ 24 mois.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

En période d'exploitation, le projet sera utilisé de façon traditionnelle, comme un bâtiment culturel dédié aux associations, au conservatoire et aux spectacles.

La Mairie assurera l'entretien des espaces verts et des équipements divers.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

- ① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à autorisation d'urbanisme ; dans ce cadre, il fera l'objet d'un dépôt de permis de construire.

NB : le projet nécessitera également la réalisation d'un dossier loi sur l'eau, mais la procédure consistera simplement en une déclaration.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques du projet | Valeurs |
|--|-----------------------------|
| Superficie du terrain d'assiette du projet | Environ 1,6 ha |
| Superficie de plancher | Environ 2990 m ² |
| Nombre de places de stationnement | Environ 145 places |

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : ° 4' 4" Lat. : 3 ° 7' 0"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

ⁱ Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, précisez les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|--|--------------------------|-------------------------------------|-------------------|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| En zone de montagne ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Sur le territoire d'une commune littorale ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Une partie du territoire communal est concernée par le PEB de l'aérodrome de Salon de Provence, mais cela ne concerne pas la zone de projet. |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le PPRN relatif aux risques sismiques, approuvé le 18 mars 2018 Le PPRI relatif aux risques d'inondation, approuvé le 17 avril 2002 |
| Si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | PPRN séisme approuvé PPRI approuvé |
| Dans un site ou sur des sols pollués ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Une étude de sols ainsi qu'une étude sanitaire ont été réalisées par le cabinet Alios >>> des mesures spécifiques sont prévues, afin d'assurer la sécurité sanitaire des futurs usagers (enlèvement des sols pollués). |
| Dans une zone de répartition des eaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | La zone de projet est localisée en dehors du captage d'eau potable de Mary-Rose. |
| Dans un site inscrit ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| Le projet se situe-t-il dans ou à proximité : | Oui | Non | Lequel et à quelle distance ? |
|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| D'un site Natura 2000 ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le secteur d'étude est localisé en dehors de zones Natura 2000, les plus proches étant : - la ZSC Crau centrale - Crau sèche (Code : FR9301595) - la ZPS de la Crau (Code : FR9310064) >> cf carte |
| D'un site classé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Il sera mis en place un équipement géothermique au droit du projet, afin d'assurer le chauffage des bâtiments. Le système est basé sur le principe de pompage/réinjection des eaux dans la nappe (circuit fermé). Afin de limiter les consommations d'eau potable, il sera mise en place des équipements hydro-économiques (robinet spécifiques, chasses d'eau à double commande etc...) |
| Est-il excédentaire en matériaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Est-il déficitaire en matériaux ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Afin de limiter les apports de matériaux, il sera procédé à une optimisation du réemploi sur place des terres excavées. Quoiqu'il en soit, de nouveaux matériaux vont être apportés (matériaux classiques pour les constructions : parpaings, ciment, sable, bois) pour construire les bâtiments ainsi que des équipements divers (mobilier urbain, panneaux de signalisation, poubelles etc). |
| Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |

| Incidences potentielles | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|-------------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Ressources | Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Les ressources en eau potable sont suffisantes, à l'échelle de la commune, afin d'alimenter le pôle socio-culturel en eau potable. La station d'épuration communale est suffisamment dimensionnée, afin de traiter les effluents émanant du pôle socio-culturel. |
| | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Une étude faune/flore a été réalisée en juin 2024 par le cabinet Barth Environnement, et elle a conclu à l'absence de sensibilités environnementales sur le secteur d'étude, en raison de la nature des sols et notamment de leur anthropisation (régalage de remblais). Quoiqu'il en soit, des mesures spécifiques ont été proposées par le cabinet Barth Environnement, afin de limiter l'impact du projet sur la faune et la flore (voir ci-après). |
| Milieu naturel | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | La zone de projet est localisé en dehors de zones Natura 2000. Compte-tenu du caractère anthropique de la zone de projet (zone de remblais + proximité de la RD 19 + proximité de la voie ferrée + proximité d'un parking), les habitats de la zone de projet ne sont pas particulièrement favorables à l'accueil des espèces citées au FSD. Aucune incidence significative n'est attendue sur l'ensemble des éléments biologiques ayant contribué à la désignation des sites Natura 2000. >>> Aucune incidence n'est attendue sur les sites Natura 2000 les plus proches. |
| | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le projet est prévu au niveau d'un espace anthropisé (zone de remblais de matériaux inertes), qui va être aménagé dans le cadre du projet. |
| Risques | Est-il concerné par des risques technologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des risques naturels ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le secteur d'étude est localisé hors zone inondable. L'ensemble du territoire communal est soumis à risque sismique. |
| | Engendre-t-il des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| Incidences potentielles | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|-------------------------------------|--|---------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Nuisances | Engendre-t-il des déplacements/des trafics ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | En phase de construction, il est prévu quelques camions (matériaux + matériels), mais le trafic engendré ne sera pas de nature à avoir un impact sur le trafic des voiries locales (dont la RD 19). En phase d'exploitation, le pôle socio-culturel sera desservi par des voies d'accès permettant aux associations, aux spectateurs, aux artistes, aux parents d'accéder au bâtiment. Il est important de noter qu'une étude de trafic a été réalisée par le cabinet Transitec, afin de gérer au mieux les trafics futurs sur ce secteur. Dans ce cadre, il est important de préciser que le projet sera desservi par des bus, des voies cyclables et piétonnes >>> ces dispositions permettent de limiter l'utilisation de la voiture. |
| | Est-il source de bruit ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Traditionnellement, un pôle socio-culturel génère un peu de bruit, notamment au niveau de l'aire de stationnement. Cependant, il est important de noter que la salle polyvalente fera l'objet d'une isolation acoustique. Quoiqu'il en soit, il n'existe que très peu d'habitations à proximité. Celles-ci sont plus impactées par la RD 19 qui génère des niveaux sonores beaucoup plus élevés. |
| | Est-il concerné par des nuisances sonores ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le projet est localisé à proximité de la RD 19, dont le trafic est susceptible d'entraîner des nuisances sonores. |
| | Engendre-t-il des odeurs ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des nuisances olfactives ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des vibrations ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des vibrations ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des émissions lumineuses ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Pour des raisons de sécurité/sûreté, quelques candélabres seront installés au niveau des aires de stationnement. Mais les lumières seront exclusivement orientées vers le sol (afin de limiter les incidences lumineuses, et l'impact sur la faune nocturne). |
| | Est-il concerné par des émissions lumineuses ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Émissions | Engendre-t-il des rejets dans l'air ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Engendre-t-il des rejets liquides ? | | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Au Nord, les eaux pluviales seront collectées dans un bassin de rétention puis se rejeteront à faible débit vers le milieu naturel : soit par infiltration, soit par rejet dans le fossé de la RD 19 (géré par le CD 13), dont l'exutoire est un petit affluent de la Touloubre. Au Sud, les eaux pluviales seront collectées dans des matériaux drainants, puis se rejeteront à faible débit vers le milieu naturel : soit par infiltration, soit par rejet dans le fossé de la RD 19 (géré par le CD 13), dont l'exutoire est un petit affluent de la Touloubre. |
| Si oui, dans quel milieu ? | | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Rejet au milieu naturel : soit infiltration dans le sol si la perméabilité le permet, soit rejet dans le fossé de la RD 19 (géré par le CD 13), dont l'exutoire est un petit affluent de la Touloubre. Des tests de perméabilité seront réalisés dans le cadre de l'élaboration du Dossier Loi sur l'eau. |

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Sans objet

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Bien que le projet n'aura qu'un impact limité sur l'environnement, des mesures environnementales ont été prises, sur les principes dits de l'ERC (Eviter/Réduire/Compenser) :

Des mesures ont été prises pour la période de chantier : commencement des travaux en période favorable, balisage du chantier, sécurisation des accès, traitement des eaux de ruissellement, réunions de travail préalables avec le chef de chantier, consignes formulées aux techniciens, supervision régulière du chantier, gestion des déchets (avec tri) etc...

Le projet prévoit la création d'ouvrages de rétention, afin de stocker les eaux pluviales, puis de les rejeter avec faible débit, au milieu naturel (les ouvrages seront dimensionnés pour une pluie d'occurrence décennale).

Des mesures ont été prises afin de limiter l'impact sur la faune et la flore : adaptation du calendrier en période de chantier, suivi écologique de chantier, préservation d'arbres d'intérêt, réalisation d'aménagements paysagers, mise en place de candélabres adaptés pour la faune nocturne, pose de nichoirs à martinets...

Des mesures ont été prises sur le plan paysager : il est prévu l'aménagement d'espaces verts, avec notamment des aménagements paysagers, de nombreuses plantations (plantations d'essences locales). >>>ces mesures permettront d'avoir un impact positif sur le paysage, mais également sur la faune et la flore.

Le projet va également avoir un impact positif sur l'environnement humain avec un cadre de vie de qualité : cheminements doux sécurisés, aménagements paysagers, prise en compte de la bioclimatique, du confort acoustique, de l'isolation thermique, mise en place d'énergies renouvelables (géothermie + photovoltaïque), favorisation de l'éclairage naturel, utilisation de matériaux durables et/ou recyclables (béton bas carbone, bois, matériaux bio-sourcés...).

Enfin, le projet fera l'objet d'une labellisation BDM (Bâtiment Durable Méditerranéen) >>> niveau Argent
L'ensemble de ces démarches sera mis en oeuvre dans le cadre du projet.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

La décision finale reste du ressort de la DREAL. Il convient néanmoins de noter les points suivants :

1/ le projet est localisé en zone Nb du PLU en vigueur (zone dédiée à un équipement public).

2/ Le projet est localisé sur des terrains déjà anthropisés (remblais de matériaux inertes).

3/ Des mesures spécifiques ont été prises, en faveur des eaux (superficielles et souterraines), de la faune & de la flore, ainsi que du paysage et de l'environnement humain : réalisation d'ouvrages de rétention, création de cheminements piétonniers, réalisation d'aménagements paysagers, isolation phonique du bâti, intégration de la bioclimatique, limitation de la vitesse de circulation.

4/ Le projet a été conçu, afin d'optimiser les conditions de sécurité des usagers, et de créer un cadre de vie de qualité

5/ Le projet va avoir un impact positif sur l'environnement humain (réhabilitation d'une friche, réalisation de plantations, création de cheminements doux...).

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

| Objet | | |
|-------|--|-------------------------------------|
| 1 | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié. | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2 | Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas. | <input type="checkbox"/> |
| 3 | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe). | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4 | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain. | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5 | Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 6 | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 7 | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. | <input checked="" type="checkbox"/> |

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

| Objet | | |
|-------|-----------------------------|-------------------------------------|
| 1 | Certificat de propriété | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2 | Etude hydraulique | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 3 | Etude géotechnique | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4 | Etude de pollution des sols | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5 | | <input type="checkbox"/> |

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom Léandri

Prénom Philippe

Qualité du signataire Maire de Grans

À Grans

Fait le ___/___/___




Signature du (des) demandeur(s)

